## **UNITED NATIONS**

Group of Experts on Ceographical Names

Fourteenth Session Geneva, 17-26 May 1989 WORKING PAPER

No.46 18 May 1989

Agenda item 17

## LISTE DE NOMS DE PAYS DU MONDE

(Some remarks on Bulletin No.333, Terminology)

Submitted by:

M. BACCHUS, IGN, Paris (France)

Prepared by:

M. PERRICHET, membre correspondant de la Commission

de Toponymie de l'IGN, France

## Groupe d'Experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques 14ème Session

DOCUMENT PRESENTE PAR LA FRANCE

LISTE DES NOMS DE PAYS DU MONDE

0000

Bien que n'étant pas à l'ordre du jour de la 14ème Session du Groupe d'Experts, la Délégation française souhaite attirer l'attention sur un point qui nous paraît important. Il s'agit de la liste des noms de pays du monde et, dans le cas présent, uniquement de leur forme française.

Nous avons comparé d'une part la "liste des pays du monde" établie par le groupe de travail qui en avait été chargé au sein du Groupe d'Experts et présentée lors de la 12ème Session (Genève-octobre 1986), et d'autre part, le Bulletin de Terminologie n° 333 publié en 1985 par le Département des services de conférence, Division de traduction, Section de documentation, de référence et de terminologie des Nations Unies.

Un tableau des discordances entre ces deux documents a été dressé ci-dessous, suivi de commentaires. On constate qu'environ 10 % des noms de pays présentent des discordances soit dans le libellé de la forme longue ou de la forme courte, soit seulement dans l'emploi de traits d'union ou d'accents. Si des remarques sur l'emploi d'accents ou de traits d'union peuvent paraître mineures à certains usagers, il suffit de considérer les aspects du traitement informatique des noms pour se rendre compte de l'importance de ces signes, en particulier dans le classement alphabétique des mots. Il est donc nécessaire de normaliser les graphies et nous souhaitons que les formes recommandées par le Groupe d'Experts en 1986, si elles ne sont pas modifiées par des évènements récents qui affectent le statut politique des pays, soient prises en compte lors de la prochaine édition du Bulletin de Terminologie des Nations Unies, pour servir de formes de référence.

Groupe d'Experts des Nations Unies 1986	Bulletin de terminologie n° 333 - 1985
2 - la République socialiste populaire d'Albanie	la République populaire socialiste d'Albanie
4 - l'Andorre - la Principauté d'Andorre	
6 - Antigua et Barbuda	Antigua - et - Barbuda
15 - le Bélize	Belize (le)
21 - le Brunéi	Brunéi Darussalam (le)
24 - la République socialiste de l'Union de Birmanie	la République socialiste de l'Union birmane
40 - le Cambodge démocratique	Kampuchea démocratique (le)
64 - la Guyana - la République coopérative de Guyana	Guyana (le) la République du Guyana
93 - la Fédération de Malaisie	
121 - Qatar - 1'Etat de Qatar	Qatar (le) l'Etat du Qatar
127 - Saint-Christophe et Nevis - la Fédération de Saint-Christophe et Nevis	Saint-Christophe-et-Nevis
129 - Saint-Vincent et les Grenadines	Saint-Vincent-et-Grenadines
132 - Sao Tomé et Principe - la République démocratique de Sao Tomé et Principe	Sao Tomé-et-Principe la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe
139 - la République démocratique de Somalie	la République démocratique somalie
140 - la République de l'Afrique du Sud	la République sud-africaine
153 - la Trinité et Tobago - la République de Trinité et Tobago	Trinité-et-Tobago (la) la République de Trinité-et-Tobago
166 - le Viêt Nam - la République socialiste du Viêt Nam	Viet Nam (le) la République socialiste du Viet Nam
168 - la République socialiste fédérative de Yougoslavie	la République fédérative socialiste de Yougoslavie

## Commentaires sur le tableau comparatif.

Les numéros sont ceux du Groupe d'Experts des Nations Unies (12ème Session) 1986.

- 2 Discordance dans l'ordre des termes en français de la forme longue. Un document en français, émanant de l'Ambassade d'Albanie à Paris, établi en 1984, est intitulé "République populaire socialiste d'Albanie", qui est également l'ordre des mots dans la forme longue locale "Republika Popullore Socialiste e Shqipërisë". Il conviendrait de décider de la meilleure forme à adopter.
- 4 L'Andorre ne figure pas dans le Bulletin de Terminologie n° 333-1985.
- 6 "Antigua et Barbuda" s'écrit en français sans traits d'union selon l'usage.
- 15 La forme usuelle française de ce pays de langue anglaise est le "Bélize" avec un accent aigu sur le premier "e". C'est dans les noms espagnols qu'on conserve la forme locale (Guatemala, Venezuela ...) sans ajouter d'accents.
- 21 Le "Brunéi" est la forme française adoptée en 1985 par le Ministère français des Affaires étrangères.
- 24 La forme longue en français du Groupe d'Experts est "la République socialiste de l'Union de Birmanie", et non pas "de l'Union birmane", en accord avec la forme longue anglaise "the Socialist Republic of the Union of Burma".
- 40 Jusqu'à présent, le Ministère français des Affaires étrangères utilise la forme "le Cambodge démocratique".
- 64 Nous demandons confirmation de la modification de "la République coopérative de Guyana" en "la République de Guyana" (date). Nous précisons que le genre grammatical en français pour désigner le pays est le féminin : "la Guyana".
- 93 Nous demandons confirmation de l'abandon par le Bulletin de Terminologie de la forme longue de la Malaisie (date).

- 121 "Qatar" fait partie de ces pays non insulaires (comme Monaco, Saint-Marin) qui ne prennent pas, dans l'usage actuel du français, d'article défini. On devrait écrire : "l'Etat de Qatar" et non pas "l'Etat du Qatar".
- 127 Cette entité présente plusieurs points de discordance dans sa dénomination en français. D'abord sur l'emploi des traits d'union ; sauf après le mot "Saint", les noms composés ne comportent généralement pas de traits d'union en français (voir n° 6, 129, 132, 153). La forme usuelle française est "Saint-Christophe et Niévès" dans laquelle "Niévès" reflète la prononciation du mot d'origine espagnole "Nieves" que les Anglais ont traduit en "Nevis". Plus récemment, un Corrigendum du Bulletin de Terminologie du 3 juin 1987 modifie le nom en "Saint-Kitts-et-Nevis" dont la forme est difficilement acceptable en français, "Kitts" n'ayant jamais été une forme diminutive de "Christophe" en français.

  Nous demandons enfin confirmation de l'abandon de la forme longue (date).
- 129 "Saint-Vincent et les Grenadines". Il n'y a pas de traits d'union en français, sauf après "Saint" (Voir n° 6,127). En outre, il est d'usage, en français, de porter l'article au pluriel devant le mot "Grenadines", comme il figure du reste dans la forme officielle, en anglais, "the Grenadines".
- 132 "Sao Tomé et Principe" s'écrit en français sans traits d'union (Voir n° 6, 127, 129).
- 139 Après des contacts avec l'Ambassade de Somalie à Paris, nous confirmons que la traduction correcte en français de la forme locale est "la République démocratique de Somalie" et non "la République démocratique somalie".
- 140 La traduction en français de la forme longue dans les deux langues officielles de l'Afrique du Sud, l'afrikaans et l'anglais, est "la République d'Afrique du Sud", qui est aussi l'usage français.
- 153 "la Trinité et Tobago" s'écrit en français sans traits d'union (Voir n° 6, 127, 129, 132).
- 166 La forme française adoptée par le Groupe d'Experts comporte un accent circonflexe sur "e" de "Viêt Nam", car cet accent existe dans la langue locale (ce n'est pas un ton).
- 168 Discordance dans l'ordre des termes en français de la forme longue. (Voir n° 2). Un document en français, émanant de l'Ambassade de Yougoslavie à Paris, établi en 1985, est intitulé "République socialiste fédérative de Yougoslavie". Il conviendrait de modifier la forme donnée par le Bulletin de Terminologie.